

Re: Informations

From thierry.moudiki.perso@protonmail.com <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>
To mli@ingouf-avocats.com
Date Friday, August 21st, 2020 at 11:48

Bonjour,

Merci pour votre accueil dans cet appel. Dommage que je ne sois pas millionnaire!

Comme vous me l'avez donc suggéré, je ferai 3 plaintes séparées pour sembler cohérent, et je vous tiendrai éventuellement au courant si je vois une évolution.

Bien cordialement.

Envoyé depuis ProtonMail mobile

----- Message d'origine -----

On 20 août 2020 à 09:47, <mli@ingouf-avocats.com> a écrit :

Ok je vous laisse m'appeler sur le fixe ou le portable (cf signature)

Bien à vous



Marie-Laure INGOUF

Avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles

Spécialiste en Droit pénal - Pénal des affaires

Spécialiste en Dommage corporel



23 rue de Madrid - 75008 Paris

Avenue du Congo, 1 - 1050 Bruxelles

T : +33 (0) 1 83 81 21 70 - F : +33 (0) 1 83 81 21 71

P : +33 (0) 6 13 41 32 38 mli@ingouf-avocats.com

www.ingouf-avocats.com @IAvocats

Ce message est couvert par le secret professionnel des avocats et par le secret de la correspondance (art.226-15 C. Pénal)

De : thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>

Envoyé : mercredi 19 août 2020 21:47

À : mli@ingouf-avocats.com

Objet : Re: Informations

Ok pour vendredi 10h.

Bien cordialement.

Envoyé depuis ProtonMail mobile

----- Message d'origine -----

On 19 août 2020 à 17:30, <mli@ingouf-avocats.com> a écrit :

Bonjour,

Je vous propose demain ou vendredi à 10h.

Bien cordialement



[Marie-Laure INGOUF](#)

Avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles

Spécialiste en Droit pénal - Pénal des affaires

Spécialiste en Dommage corporel



23 rue de Madrid - 75008 Paris

Avenue du Congo, 1 - 1050 Bruxelles

T : +33 (0) 1 83 81 21 70 - F : +33 (0) 1 83 81 21 71

P : +33 (0) 6 13 41 32 38 mli@ingouf-avocats.com

[@IAvocats](http://www.ingouf-avocats.com)

Ce message est couvert par le secret professionnel des avocats et par le secret de la correspondance (art.226-15 C. Pénal)

De : thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>

Envoyé : mercredi 19 août 2020 08:59

À : mli@ingouf-avocats.com

Objet : Re: Informations

Bonjour Madame,

Merci pour votre réponse, très informative et bien détaillée. J'ai une assurance protection juridique. Quand souhaiteriez-vous fixer ce premier rendez-vous téléphonique? Votre horaire sera le mien.

Bien cordialement,

Thierry Moudiki

Envoyé depuis ProtonMail mobile

----- Message d'origine -----

On 18 août 2020 à 13:43, <mli@ingouf-avocats.com> a écrit :

Cher Monsieur,

Mon cabinet traite régulièrement des affaires d'harcèlement moral et n'accepte pas l'aide juridictionnelle. En revanche, mon cabinet accepte la protection juridique des assureurs et je vous invite à vérifier si vous êtes couvert d'une telle garantie dans vos divers contrats d'assurance (assurance habitation, assurance banque pour la CB etc.).

Le coût d'une procédure pénale en enquête (élaboration et dépôt de la plainte pénale + suivi de l'enquête pénale jusqu'à son achèvement) oscille entre 4.500 HT et 8.000 € HT selon l'ampleur de la procédure.

N'hésitez pas à me contacter pour en discuter par téléphone ou en rdv (le 1^{er} rdv d'une durée d'une heure est gratuit).

Bien cordialement



Marie-Laure INGOUF

Avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles

Spécialiste en Droit pénal - Pénal des affaires

Spécialiste en Dommage corporel



23 rue de Madrid - 75008 Paris

Avenue du Congo, 1 - 1050 Bruxelles

T : +33 (0) 1 83 81 21 70 - F : +33 (0) 1 83 81 21 71

P : +33 (0) 6 13 41 32 38 mli@ingouf-avocats.com

[@IAvocats](http://www.ingouf-avocats.com)

Ce message est couvert par le secret professionnel des avocats et par le secret de la correspondance (art.226-15 C. Pénal)

De : thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>

Envoyé : mardi 18 août 2020 12:48

À : undisclosed-recipients:

Objet : Informations

Bonjour,

Je vous contacte au sujet d'une affaire de harcèlement moral continual, qui me constraint à me déplacer de région en région, sans pouvoir me défendre. J'aimerais que cela cesse maintenant, et avoir la garantie que même si je m'expatrie, cela ne pourra pas continuer.

Quel est le coût de vos prestations? Accepteriez-vous éventuellement l'aide juridictionnelle?

Bien cordialement,

T. Moudiki



Sent with [ProtonMail](#) Secure Email.

41.86 KB 5 embedded images

image007.png 6.94 KB

image006.png 10.52 KB

image005.png 10.52 KB

image004.png 6.95 KB

image001.png 6.94 KB